RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Unité – Egalité - Paix
****
MINISTÈRE DE LA VILLE, DE l'URBANISME ET DE L'HABITAT
****
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET D'AMÉNAGEMENT FONCIER
****

Avis d'Appel d'Offres National
N° 01/TVX/SIAF/2025
Travaux de Voirie du Lotissement NAGAD 100ha - Phase 2 sis à BALBALA SUD

1 La Société Immobilière et d'Aménagement Foncier (SIAF) compte de lancer un appel d'offres pour la réalisation des travaux de voirie du lotissement NAGAD 100 ha – Phase 2, situé à BALBALA Sud, à proximité du Campus de l'Université de Djibouti, sur fonds propres.

2 La SIAF sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour entreprendre ces travaux, qui couvrent une superficie de 22 ha. Ils comprennent essentiellement les tâches suivantes :

- Travaux de voirie primaire : la couche de fondation étant déjà prise en charge par les travaux en cours, les travaux à réaliser porteront sur la mise en place des couches de base en GNT 0/31.5 et de roulement en BB 0/14, y compris les trottoirs, les terre-pleins centraux et l'évacuation des eaux pluviales ;
- Installation de la signalisation et des équipements de sécurité routière.

3 La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises nationales justifiant des capacités techniques et financières nécessaires à l'exécution des travaux. Les prix seront exprimés en hors taxes (HT).

4 Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations de 08H00 à 17H00 du Dimanche au Jeudi, auprès de :

SIAF
Direction Générale
Cité Einguella, Djibouti
BP 700 République de Djibouti
Tel : 00253 21 35 19 77
Adresses électroniques : procurement@siaf-dj.com

5 Le dossier d'appel d'offres peut être acheté par tout soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous, contre un paiement non remboursable de 30 000 FDJ (trente mille francs), à régler en espèces.

6 La caution de soumission s'élève à 5 000 000 FDJ. La remise des offres devra être effectuée à l'adresse spécifiée ci-dessus avant le mercredi **21 Mai 2025 à 08h00**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.

7 Les offres seront ouvertes à la salle de séance de la Commission Nationale des Marchés Publics, en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes le mercredi **21 Mai 2025 à 09h00.**